

Communiqué du Conseil Municipal

25 avril 2014

Conseil réuni avec deux absents excusés.

Suite à la demande du service secrétariat, concernant une augmentation des heures de travail, M. le Maire réexplique qu'il est difficile de jauger le nombre d'heures nécessaires compte tenu de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et du transfert des dossiers d'urbanisme à la communauté de communes. Une réponse sera donnée en septembre.

Lecture et approbation du compte-rendu de la réunion du 3 avril 2014.

REPRESENTANTS AUX COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

| COMMISSION | TITULAIRE | SUPPLEANT |
|---|-------------------|---------------------------|
| aménagement de l'espace et de la politique du logement | Michel LAJOIE | Julio LE DIAS |
| Commission action sociale | Cathy ANTOINE | Martine LE TEXIER |
| développement économique | Patrick CHOLLIER | Stéphane MORISCO |
| prospective et communication | Patrick CHOLLIER | Renaud FONTAINE-TRANCHANT |
| voirie et mobilité | Chahid EL AMINE | Flavie CROUZET |
| culture, patrimoine et tourisme | Nicole ALBIZZI | Maryse MOUILLARD |
| Environnement | Flavie CROUZET | Michel LAJOIE |
| finances, transfert de charges et administration générale | Patrick CHOLLIER | Jean-Pierre MARCEL |
| Accessibilité | Martine LE TEXIER | Julio LE DIAS |

TRAVAUX

Remise en eau des fontaines *Fontaine de la place de la poste* Des devis ont été demandés pour la fourniture seule d'une pompe à RF AGRI pour 1176€ TTC et Quincaillerie Nord-Isère pour 684 € TTC. Le conseil opte pour ce dernier.

La fontaine de la place de la République sera mise en circuit fermé. Cela nécessite la mise en place d'une logette, positionnée sur le mur de la maison d'un riverain. Le devis ERDF qui s'élève à 921€ TTC (TVA à 19,6 %) doit être réactualisé.

Stade Le conseil souhaitant garder le même interlocuteur, accepte le devis d'AMEDYS de 2750€ HT pour le remplacement des 6 platines de commande d'éclairage.

Eclairage public M. EL AMINE propose un transfert de compétence au Syndicat d'Energie du Département de l'Isère. Compte tenu des avantages perçus, notamment en coût d'intervention, le conseil accepte le principe.

Groupe scolaire Pour améliorer le chauffage dans les différentes salles, M. EL AMINE propose d'installer des vannes thermostatiques sur les radiateurs. Après examen des propositions en prix moyen unitaire (Quincaillerie Nord-Isère 41,80€ TTC et Comptoir des Fers 29,58€ TTC), le conseil valide l'acquisition de 50 vannes auprès du moins disant.

Salle des fêtes Des fissures sont apparues sur les murs, suite à un affaissement du bâtiment. Le danger n'apparaissant pas immédiat, le conseil propose de contacter l'assurance de la commune qui désignera un expert.

Extincteurs Après examen des 2 devis émanant des sociétés DESAUTEL (1 173,45 € HT) et ISOGARD (554 € HT), le conseil choisit le moins disant.

Réfection du mur de pierre soutenant la terrasse du musée Devant l'urgence de la situation, le conseil accepte le devis de l'entreprise FINET pour un montant de 840€.

Aménagement de la montée de la Cure Des demandes de subvention ont été faites au CG38 dans le cadre des amendes de police (40 000€) et à l'Etat dans le cadre de la DETR (58 000 €). Des informations à destination des riverains seront envoyées avant travaux.

VIE SCOLAIRE

Rythmes Scolaires Pour la rentrée de septembre 2014, l'organisation validée par l'académie est la suivante :

9h-12h Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi

14h15-16h30 Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Un comité de pilotage incluant des élus, 2 enseignants, 2 ATSEM, 2 parents d'élèves et 2 nourrices agréées se réunira le 19 mai. Après consultation, le conseil validera un projet collectif qui sera présenté au public le 17 juin à 18h30 à l'école.

COMMUNICATION

Site internet Afin d'externaliser la gestion des actualités municipales, des devis ont été demandées à 4 entreprises : ABCD'PROD 8220 € TTC, STUDIO ELLE D'ANGE : 4000 € (TVA non applicable), CREALIIZ : 1200 € (TVA non applicable), CAROLINE SERBOFF : 1200 € (TVA non applicable). Sur les 2 devis les moins disants, le choix du conseil se porte sur le plus détaillé, celui de Caroline SERBOFF.

ENVIRONNEMENT

ENS Un nouveau plan de gestion sur l'Espace Naturel Sensible Larina a été mis en place pour 5 ans et s'étend à la fois sur les communes d'Annoisin-Châtelans et de Hières-sur-Amby. Un autre plan de gestion est en cours sur la tourbière.

URBANISME

Permis De Construire Quelques permis de construire en cours d'instruction ont pour l'instant été refusés par l'Architecte des bâtiments de France.

ACQUISITION DE MATERIEL

Secrétariat renouvellement d'un poste informatique par l'entreprise XBE CONSEIL (poste et logiciels) pour un montant de 818€ HT et l'installation de ce nouveau poste et la migration de l'ancien vers une salle de travail sont validées pour un coût de 489€ HT.

QUESTIONS DIVERSES

- Le conseil accepte le remplacement d'un agent du service périscolaire dès le 12 mai.
- M. FONTAINE-TRANCHANT est nommé 2^e suppléant au syndicat du collège de Crémieu.
- Le camion de pompiers a été vendu 12 000€ par l'intermédiaire du site AGORA STORE qui prend une commission de 10%. La commune encaisse donc 10 800€. L'Amicale des pompiers ayant cofinancé l'équipement du camion pour 1/6 du coût, se verra restituer 1800€.
- Un calendrier des prochains conseils 2014 a été joint au dossier de présentation de la séance, ainsi que les organigrammes des conseillers municipaux et du personnel communal.